

O.Borne

Formation en anglais, traduction, interprétariat, rédaction

06 78 69 69 15

[www.olivierborne.com](http://www.olivierborne.com)

# Conditions Générales de Vente



O.Borne

## Table des matières

Article 1 – Définitions.....	3
Article 2 – Objet.....	3
Article 3 – Conditions des Inscriptions.....	3
Article 4 – Règlement et moyens de paiement.....	3
Article 5 – Tarifs.....	3
Article 6 – Elèves mineurs.....	4
Article 7 – Délai de rétractation.....	4
Article 8 – Annulation.....	4
8.1 Annulation à plus de 31 jours calendaires avant le début des prestations.....	4
8.2 Annulation entre 10 et 30 jours calendaires avant le début des prestations.....	4
8.3 Annulation à moins de 10 jours calendaires avant le début des prestations.....	4
8.5 Annulation par O.Borne.....	5
Article 9 – Disponibilité des cours et niveaux.....	5
Article 10 – Absences et retards.....	5
Article 11– Discipline.....	5
Article 12 – Droit à l'image.....	5
Article 13 – Vols, pertes, accidents.....	6
Article 14 – Jours fériés.....	6
Article 15 – Données à caractère personnel.....	6
Article 16 – Clause de caducité.....	6
Article 17 – Règlement des litiges.....	6

## Article 1 – Définitions

- « O. Borne » correspond à l'auto-entreprise et organisme de formation O. Borne, Numéro de SIRET : 392 453 361 000 33, le siège social est situé 10, Cours Dechézeaux Clos Gilson – 17410 Saint-Martin-de-Ré
- Le « Client » correspond au(x) bénéficiaire(s) des prestations de l'organisme de formation « O. Borne ».
- Les « Prestations » correspondent à l'ensemble des services proposés par O. Borne au titre de ses enseignements pédagogiques.
- L'« inscription » correspond à l'engagement pris par le Client et/ou ses représentants légaux de bénéficier des prestations proposées par O. Borne en contrepartie du paiement du prix auquel sont proposées ces prestations.

## Article 2 – Objet

- Les présentes Conditions Générales visent à définir les relations contractuelles entre O. Borne et le Client. L'inscription du Client implique une acceptation sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales. Ces conditions Générales prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par O. Borne.
- O. Borne se réserve de pouvoir modifier ses Conditions Générales à tout moment. Dans ce cas, les Conditions Générales applicables seront celles en vigueur à la date de l'inscription par le Client.

## Article 3 – Conditions des Inscriptions

- Les Inscriptions aux cours proposés par O. Borne se font par courrier électronique, par courrier postal ou directement auprès d'Olivier Borne.
- L'inscription aux cours d'anglais est garantie après l'évaluation du niveau linguistique et versement d'un acompte de 30 % du règlement total de la formation. Un deuxième versement de 40 % est à régler lors du premier cours, et le reste du montant (30%) lors du dernier cours.

## Article 4 – Règlement et moyens de paiement

- Les règlements doivent être effectués en euros.
- Les règlements peuvent être effectués par chèque libellé à l'ordre de Olivier Borne ou par virement bancaire. Les frais bancaires sont à la charge du Client.

## Article 5 – Tarifs

- Les tarifs des Prestations dépendent de la durée, de la spécificité des sessions, du nombre d'apprenants et du nombre de sessions prévues.
- O. Borne se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment (avant signature du contrat de formation).
- En tant qu'autoentreprise, les tarifs ne sont pas assujettis à la T.V.A.

## Article 6 – Elèves mineurs

Les élèves âgés de moins de 18 ans au moment des cours doivent être inscrits par leur représentant légal.

## Article 7 – Délai de rétractation

- Un délai de rétractation de 14 jours à compter de l'inscription est garanti au Client qui procède à une inscription en ligne ou par correspondance.
- Un délai de rétractation de 10 jours à compter de l'inscription est garanti au Client qui procède à une inscription en « face-à-face ».
- Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit notifier son intention de se rétracter par écrit, par une déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter.  
Cette notification doit intervenir par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse du siège de O. Borne, rappelée à l'article 1 des présentes.
- O. Borne s'engage à rembourser le client dans les 14 jours suivant la date à laquelle il a été informé de sa rétractation.
- Si le Client souhaite bénéficier de Prestations avant la fin du délai de rétraction prévu au titre du présent article, il devra en faire la demande expresse et écrite en renonçant à l'exercice de son droit de rétractation.
- Le droit de rétractation sus-rappelé ne pourra pas être exercé pour les Prestations pleinement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès écrit (mail ou lettre) du Client et renoncement à son droit de rétractation.

## Article 8 – Annulation

Hors cas de rétractation prévu à l'article 7 des présentes, toute demande d'annulation et de remboursement est soumise aux conditions énumérées ci-dessous et doit être adressée par écrit à O.Borne, par courrier papier ou électronique.

### 8.1 Annulation à plus de 31 jours calendaires avant le début des prestations

Les cours annulés par le Client plus de 31 jours calendaires avant le début des Prestations (date de réception du courrier d'annulation) sont remboursables. Toutefois dans un tel cas O.Borne facturera une somme forfaitaire d'un montant de 150 euros au titre des frais administratifs et d'annulation des cours. Cette somme sera déduite de l'acompte reçu.

### 8.2 Annulation entre 10 et 30 jours calendaires avant le début des prestations

Pour les cours annulés entre 10 et 30 jours avant le début des Prestations, le premier acompte de 30% est conservé dans son intégralité.

### 8.3 Annulation à moins de 10 jours calendaires avant le début des prestations

Si l'annulation survient moins de 10 jours avant le début des Prestations, l'acompte initial de 30% et l'acompte de début de cours de 40% sont dus à O.Borne.

### **8.5 Annulation par O.Borne**

En cas d'annulation totale des Prestations par O.Borne, le Client sera intégralement remboursé des sommes versées à l'organisme de formation. En cas d'annulation partielle par O.Borne et si d'autres dates ne peuvent être trouvées avec le Client, O.Borne remboursera les cours non effectués. L'annulation ou le report d'un cours ne peut donner lieu au versement par O.Borne de dommages et intérêts.

### **Article 9 – Disponibilité des cours et niveaux**

L'organisme O.Borne est seul responsable de l'organisation des cours en fonction des disponibilités du formateur. Le niveau des apprenants est évalué dès l'inscription afin de les placer dans un groupe approprié. L'organisation d'un cours n'est garantie qu'après réception du paiement et confirmation écrite d'O.Borne.

### **Article 10 – Absences et retards**

- Pour ne pas perturber le déroulement des cours, les élèves qui arrivent après le démarrage d'une session de cours, sont priés d'entrer et de s'installer discrètement et si le retard est conséquent d'attendre une pause ou un signe du formateur.
- Les absences et interruptions de cours n'ouvrent droit à aucun remboursement, ni dédommagement. Un élève qui ne se présente pas à un cours n'a droit à aucun report.

### **Article 11– Discipline**

O.Borne se réserve le droit d'exclure des cours, tout apprenant qui se montrerait grossier ou irrespectueux des autres apprenants, du formateur, de l'environnement ou de tierces personnes. Un devoir de bienveillance est attendu des participants.

### **Article 12 – Droit à l'image**

O.Borne peut être amené à photographier ou filmer des apprenants/stagiaires pour ses brochures publicitaires ou son site internet, sauf avis contraire explicite du participant ou de ses responsables légaux. Cet avis doit nous être précisé par écrit au moment de l'inscription.

### **Article 13 – Vols, pertes, accidents**

- O.Borne décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'endommagement des effets personnels du Client.
- Les parties conviennent qu'O.Borne ne pourra être inquiété à ce sujet. Chaque Client doit s'assurer avant les sessions de formation d'avoir une assurance couvrant la responsabilité civile, la maladie, l'accident, le rapatriement sanitaire, le vol et la perte d'effets personnels.
- Tout Client de moins de 18 ans doit obligatoirement fournir, au moment de son inscription, une copie de son attestation d'assurance prévue à l'article 6 des présentes.

### **Article 14 – Jours fériés**

Les cours n'ont pas lieu pendant les jours fériés français. Les cours sont reportés à d'autres jours de la semaine.

### **Article 15 – Données à caractère personnel**

Conformément à la loi informatique et liberté n°78-17 du 6 janvier 1978 et ses décrets d'application, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant, exerçable auprès de l'organisme O.Borne.

### **Article 16 – Clause de caducité**

- Dans le cas où certaines clauses des présentes Conditions Générales seraient nulles ou caduques, cela n'affecterait ni le contenu, ni la validité des autres dispositions.
- La disposition caduque devrait alors être remplacée par une clause applicable se rapprochant le plus possible du contenu et de la valeur économique de la clause originale.

### **Article 17 – Règlement des litiges**

Les tribunaux français sont seuls compétents en cas de litige entre le(s) client(s) et l'organisme O.Borne au titre des Prestations pour lesquelles les présentes Conditions Générales de Vente ont été établies. Seule la loi française est applicable.